



Rapport annuel 2021

2021: les besoins futurs du système de santé au centre des activités

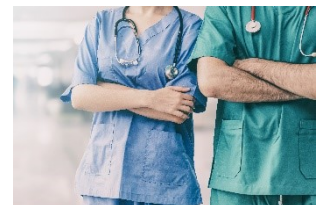
L'année 2021 a été marquée par la réalisation de nombreuses projections sur les besoins futurs du système de santé. Qu'il s'agisse des besoins en personnel de santé, des besoins en relève médicale, en capacités hospitalières ou en soins de longue durée, l'Observatoire suisse de la santé (Obsan) met ses compétences à disposition pour soutenir cantons et Confédération dans leurs tâches d'anticiper et de planifier le futur. Au total, [14 publications](#) ont été réalisées en 2021. Le volume de mandats est resté stable par rapport à 2020, avec une cinquantaine d'analyses livrées.

Professionnels de santé



La situation du personnel de santé, avec les effets de la pandémie sur la charge de travail ainsi que l'initiative sur les soins infirmiers, est actuellement au cœur du débat public. La publication du [Rapport national 2021 sur le personnel de santé en Suisse](#), élaboré par l'Obsan en collaboration avec la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) et l'Organisation nationale faîtière du monde du travail en santé (OdASanté), a suscité un grand intérêt. Le rapport a été précédé de deux publications sur le sujet, l'une sur les [sorties de la profession du personnel de santé](#) et l'autre sur les [parcours de formation dans le domaine des soins](#). En outre, un bulletin sur [la situation du personnel dans les EMS](#) a été réalisé à la suite du rapport national.

L'Obsan traite également depuis quelques années des questions relatives aux **effectifs et aux besoins futurs en médecins** en Suisse dans le cadre de la « Coordination de la formation médicale postgraduée ». Sur mandat du Dialogue « Politique nationale de la santé », l'Obsan élabore un premier rapport de résultats, en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'Institut suisse pour la formation médicale (ISFM) et la CDS. Il sera publié en 2022.



Sur la question de l'admission des fournisseurs de prestations ambulatoires, l'Obsan a été chargé par l'OFSP, en collaboration avec BSS Volkswirtschaftliche Beratung, de calculer les **taux de couverture régionaux** par spécialité. Ceux-ci serviront de base aux cantons pour déterminer les nombres maximaux de fournisseurs de prestations admis à pratiquer. Parallèlement, l'Obsan élabore à l'intention des cantons des propositions pour déterminer ces **nombres maximaux**. Outre les questions d'admission, d'autres questions relatives à l'accessibilité des structures de soins sont traitées.

Âge et soins de longue durée

L'accélération du vieillissement démographique pose de manière de plus en plus aigüe la question des **évolutions nécessaires dans les structures de soins de longue durée**. En 2021, des projections des besoins futurs dans les EMS, dans les organisations d'aide et de soins à domicile ainsi que dans certaines structures intermédiaires ont été préparées et différents scénarios de prise en charge modélisés en collaboration avec un groupe d'accompagnement. Le rapport sera publié en 2022. Les évaluations des besoins futurs pour les cantons se sont poursuivies en parallèle.



Plusieurs études concomitantes ont accompagné la préparation de ce rapport, notamment un bulletin actualisant les connaissances sur l'impact des gains en [espérance de vie sur la durée du besoin en soins](#). En vue de compléter les données existantes, une actualisation du relevé des [structures intermédiaires pour les personnes âgées](#) a été effectué. Enfin, la fréquence des [hospitalisations en fin de vie](#) selon les modèles cantonaux de prise en charge a été étudiée.

Systeme de santé

Dans le domaine hospitalier également, l'évaluation des besoins futurs en réponse aux exigences de la **planification hospitalière** reste une activité centrale de l'Obsan. Des mandats pour 13 cantons ont été réalisés en 2021 et cinq domaines de **médecine hautement spécialisée** ont fait l'objet d'une analyse sur mandat de la CDS. Parallèlement, les travaux de développement en vue de la relance de l'**Atlas des soins de santé** ont été entamés : les activités liées au contenu et à la méthode ainsi que les analyses techniques ont débutées en 2021. La publication de l'Atlas est prévue pour fin 2022.

Le système de santé est également appréhendé du point de vue de la population. Ses besoins et préférences concernant [l'avenir de la médecine ambulatoire de premier recours](#) ont été étudiés dans le cadre d'un projet de l'Université de Lucerne et d'Interface auquel a participé l'Obsan.



Dans le cadre de l'enquête « International Health Policy Survey » du Commonwealth Fund et sur mandat de l'OFSP, c'est [l'expérience de la population âgée de 65 ans et plus avec le système de santé](#) qui a été analysée par l'Obsan, avec publication d'un rapport.

Santé psychique

Dans le domaine de la santé psychique, le mot d'ordre est l'investissement dans de meilleures données: dans le but de compléter les enquêtes existantes, l'Office fédéral de la statistique (OFS) réalisera en 2022, sur mandat de l'Obsan, une **Enquête Omnibus sur la santé et les soins psychiques**. Les différents questionnaires ont été élaborés avec le concours d'experts externes. Après un test pilote en février 2022, l'enquête sera réalisée en septembre 2022.



Les travaux relatifs à deux bulletins réalisés sur mandat de l'OFSP ont été entamés. Dans le premier, l'Obsan s'intéresse aux [médicaments psychotropes en Suisse](#) et analyse les quantités remises, les coûts, les caractéristiques des consommateurs et prescripteurs. L'accent est mis sur le secteur des soins ambulatoires. Dans le second bulletin, les « **Chiffres clés** » sont actualisés et donnent, à l'aide de quelques indicateurs, un aperçu de la santé psychique, du recours aux services de soins et des coûts des traitements en 2020/2021 en Suisse. Les analyses y sont approfondies de manière à mieux comprendre l'impact de la pandémie de Covid-19 et des mesures qui y sont liées. Les deux publications paraîtront en 2022.

Coûts et financement



Le [transfert du secteur stationnaire vers l'ambulatoire](#) représente un potentiel d'économie et de gain de qualité recherché dans le cadre des mesures destinées à contenir l'évolution des coûts de la santé. Sur mandat de l'OFSP, l'Obsan effectue un monitoring des interventions devant être réalisées en ambulatoire suite à l'introduction de la liste fédérale. Les résultats pour la seconde année ont été publiés en fin d'année et seront intégrés dans l'évaluation de la mesure. En parallèle, un outil a été développé pour en faciliter le suivi par les cantons. Enfin, des travaux préparatoires ont été conduits afin d'explorer le potentiel pour la Suisse des listes utilisées en Allemagne.

Rapports sur la santé

Un [rapport complet sur la santé et le système de santé](#) a été établi pour la première fois sur mandat et en étroite collaboration avec le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures. Outre les indicateurs de l'Enquête suisse sur la santé (ESS) relatifs à l'état de santé et aux comportements liés à la santé, ce rapport contient des analyses sur la situation du système de santé dans le canton ainsi que sur les développements et les mesures dans le domaine de la santé.

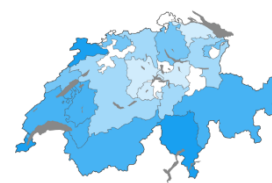


Deux thèmes spécifiques ont également pu être approfondis sur la base de l'ESS : une première étude a examiné les facteurs socio-économiques, liés à la migration et au style de vie qui influencent le recours aux [moyens de contraception en Suisse](#), tandis qu'une deuxième étude a été consacrée aux [déficiences auditives et visuelles](#) (publication en 2022). Enfin, neuf cantons ont augmenté l'échantillon de l'Enquête suisse sur la santé (ESS) 2022 grâce à leur crédit de prestations auprès de l'Obsan. Ainsi, ce sont 17 cantons, la ville de Zurich et la principauté du Liechtenstein qui pourront procéder à l'avenir à des analyses au niveau régional.

Monitoring par indicateurs

Pour le [monitoring des indicateurs](#), outre la mise à jour des indicateurs existants, l'accent a été mis sur le développement de nouveaux indicateurs dans le domaine de l'âge et des soins de longue durée.

Le [système de monitoring des addictions et des maladies non transmissibles \(MonAM\)](#) de l'OFSP a également été régulièrement mis à jour et complété par cinq nouveaux indicateurs. Actuellement, 110 indicateurs sont disponibles.



Centre clients

En 2021, les cantons ont à nouveau été les principaux clients de l'Obsan: **18** d'entre eux ont conclu un **contrat-type** avec l'Obsan pour les années 2021 à 2025; environ les quatre cinquièmes des 49 mandats traités proviennent des cantons. Le jubilé des 20 ans de l'Obsan, prévu en 2021, a été reporté en raison de la pandémie et aura lieu en septembre 2022.

Mandats de clients 2021				
		Mandats d'analyse	dont terminés	dont publiés
Mandats	de l'année précédente	11	5	1
	nouveaux	38	28	2
	total	49	33	3
Mandataires	cantons	39	29	1
	offices fédéraux	8	2	2
	autres institutions	2	2	0

Exemples de mandats réalisés en 2021:

- Analyses des besoins en personnel soignant pour les cantons d'Argovie, de Bâle-Ville, de Saint-Gall, de Vaud et pour la Suisse centrale
- Évaluation du nombre d'AVC dans le canton de Genève et le district de Nyon
- Les médicaments psychotropes en Suisse, sur mandat de l'OFSP
- Analyse des données nationales pour le compte de La Main Tendue 143

L'équipe

En 2021, l'Obsan comptait 22 [collaboratrices et collaborateurs](#), dont une apprentie, occupant 17,8 postes équivalents plein-temps (état en décembre 2021).

Monika Diebold a quitté l'Obsan fin 2021. Au cours des 12 années passées à sa direction, elle a grandement contribué à établir l'Obsan comme un acteur important du système de santé suisse. L'équipe la remercie chaleureusement pour son précieux travail et lui adresse ses meilleurs vœux pour l'avenir. Jusqu'à ce que la succession soit réglée, Sonia Pellegrini et Marcel Widmer assurent la codirection ad interim de l'Obsan.

Depuis la mi-octobre 2021, Lucas Haldimann travaille à l'Obsan en tant que chef de projet scientifique et soutient l'équipe, notamment dans les domaines des professionnels de santé et du système de santé.

Financement

Contributions au financement de l'Obsan de 2019 à 2021 en francs				
		2019	2020	2021
Fonds propres (OFS)	Crédits de biens et services	533'362	422'757	528'156
	Financement de base	1'400'000	1'400'000	1'400'000
	Total fonds propres	1'933'362	1'822'757	1'928'156
Fonds de tiers (liés)	Cantons** (avec contrat-type ou contrat de prestations)	934'204	1'210'887	975'555
	Autres offices fédéraux	473'430	428'771	394'822
	Autres institutions	28'796	4'300	21'889
	Total fonds de tiers	1'436'430	1'643'958	1'392'266
Total		3'369'792	3'466'715	3'320'422

* Estimation

** y c. les villes

Projets en cours

Dans la liste des [projets en cours](#), vous trouvez un aperçu des thèmes sur lesquels l'Obsan travaille en 2022.